

Pour être respecté, il faut être crédible. Le GCA (2S) Henri Poncet brosse ici les conditions qu'il estime indispensables pour acquérir cette crédibilité.

* * *

« *Dissuader quelqu'un : l'amener à renoncer à faire quelque chose* ». Telle est la définition que donne le Petit Robert. Ce quelque chose offre une diversité de domaines dans lesquels la dissuasion peut s'exercer : politique, économique et militaire. À titre d'exemple, dans le domaine économique, les États-Unis disposent de sept armes (des lois) qui leur permettent de dominer le monde : extraterritorialité, sanctions économiques (CAATSA), anti-corruption (FCPA), protectionnisme commercial, comité sur les investissements étrangers (CFIUS), réglementation sur les ventes d'armes (ITAR), contrôle des données (*Cloud Act*). Il devrait en être de même des règles d'une concurrence équitable entre l'Europe, les États-Unis et la Chine, ce qui est loin d'être le cas.

Pour résumer, pour dissuader, il vaut mieux être riche et puissant que pauvre et faible. Après ce rapide constat, revenons-en à la dissuasion militaire, qu'elle s'exerce par des forces armées conventionnelles ou par une composante nucléaire, pour constater qu'elle a empêché un affrontement direct entre les deux super puissances de la guerre froide. Mais ce ne fut pas le cas dans tous les autres conflits passés ou plus récents. Lors des engagements du fort au faible, avec des résultats pour le moins divers pour le fort, l'arme nucléaire n'a jamais été brandie, même quand le fort a été en passe de perdre ou a connu la défaite : guerre de Corée, Viêt-Nam, ou Afghanistan pour les Soviétiques et les Américains. Et pourtant, on a vu fleurir des tentatives d'adaptation de l'emploi de l'arme nucléaire : riposte graduée, arme nucléaire tactique, arme à neutrons. Ni brandie, ni utilisée. Pourquoi ? Tout simplement parce que le décideur aurait dû en prendre la responsabilité devant le tribunal de l'Histoire et devant l'humanité toute entière.

Que reste-t-il aujourd'hui de la dissuasion nucléaire ?

Si les deux protagonistes sont détenteurs de l'arme nucléaire, qu'ils possèdent 2 000 ogives ou 300 ogives, le résultat est à peu près le même. La dissuasion, qui permettrait de ne pas céder à un chantage, reposera uniquement sur la menace, à savoir la crédibilité de l'emploi dans deux domaines : la crédibilité technologique et la crédibilité du donneur d'ordre potentiel.

Si un seul des acteurs est détenteur de l'arme nucléaire, on reste dans le même ordre de supputations, en particulier en ce qui concerne la crédibilité du donneur d'ordre, que ce soit dans l'engagement de « *haute intensité* » de forces conventionnelles ou dans le déclenchement du feu nucléaire.

Pour résumer à nouveau, le mot clé est crédibilité. Dans les institutions de la V^e République, les choses sont claires, le donneur d'ordre est le Président de la République. François Mitterrand, interrogé lors de la crise des euromissiles en 1983, l'avait rappelé dans une courte formule : « *La pièce maîtresse de la stratégie de dissuasion en France, c'est le chef de l'État, c'est moi.*

Tout dépend de sa détermination. Le reste, ce sont des matériaux inertes ». Une affirmation qui correspondait tout à fait à la personnalité de l'homme politique, à sa façon de gérer les affaires du monde, à son goût du secret, à son profil psychologique qu'un ennemi potentiel pouvait dresser. À la crédibilité venait s'ajouter l'incertitude.

On serait donc en droit de s'interroger simplement sur le niveau de crédibilité de tout Président quant à la simple menace d'emploi du feu nucléaire, si les intérêts vitaux de la France étaient menacés. Mais ce serait omettre que le discours a été construit dans un autre contexte international. Il reposait aussi sur l'engagement des appelés de la Première armée française, représentant le peuple français, et sur l'anéantissement de cette armée comme preuve d'un dernier sacrifice, avant « *l'ultime avertissement* » du tir d'armes nucléaires tactiques sur des objectifs militaires, avant l'emploi du feu nucléaire anti-cités.

Les temps ont changé, non pas en raison du profil psychologique du Président du moment, mais en raison de l'évolution de nos institutions, même si la constitution est inchangée. De fait, l'élection du Président pour cinq ans, suivie de quelques semaines par celle de l'Assemblée nationale, fige maintenant la vie politique dans un scénario bien connu et parfaitement décomposable par tout agresseur potentiel. L'hyperpersonnalisation du pouvoir inscrit dans la constitution et un Parlement majoritairement obéissant, qui n'est que très imparfaitement le reflet du peuple compte tenu de l'abstention grandissante et de l'absence de proportionnelle, même limitée, donne l'impression d'une stabilité trompeuse, d'une sorte d'union sacrée. Or, tout observateur extérieur saura qu'il n'en est rien, comme l'ont prouvé les grandes crises qui ont secoué le pays depuis ce passage à l'élection quasi simultanée du Président et des députés. Passé le traditionnel état de grâce des cent premiers jours, la désunion et les fractures dans la société réapparaissent et vont, jusqu'à la prochaine élection, aller crescendo, parfois jusqu' à l'affrontement violent vis-à-vis de toute forme d'autorité. Une fenêtre d'opportunité s'ouvre alors pour l'agresseur potentiel, une fenêtre de très longs mois, atteignant son paroxysme dans les derniers mois avant la nouvelle élection.

Dans nos démocraties, il ne peut pas y avoir de dissuasion si le peuple n'est pas massivement derrière le décideur. Sa légitimité, du moins en France, repose sur son élection au suffrage universel et sur le piédestal sur lequel il doit se tenir en tant que Président de tous les Français, non sur celui d'un chef de gouvernement soumis aux aléas des joutes politiques. Il appartient au Président d'entretenir sa figure tutélaire et de donner aux armées, en tant que chef, les moyens de leur crédibilité dans le domaine conventionnel comme dans le domaine nucléaire, car c'est à lui-même qu'il donne de la crédibilité.

Parallèlement, il importe de redonner de la crédibilité aux institutions de la République représentatives du peuple. Cette crédibilité est garante de l'unité d'une nation dans les heures difficiles et vice versa. Or le parlement ou les élus en général, qui représentent le peuple, se voient parfois délégitimés par des collectifs tirés au sort, des conventions citoyennes ou autres comités Théodule.

Il ne faut donc pas s'étonner que près de la moitié des Français disent, dans un récent sondage, ne pas se sentir appartenir à aucune communauté de langue, de religion, de valeur. Et pour l'autre moitié, ils ne se définissent pas par ce qu'ils partagent ensemble, mais par ce

qui fait différence. Plus prosaïquement, on appelle cela des tribus. En sociologie politique, on dira que le tissu du pacte républicain est fragilisé.

Si on laisse de côté toutes les subtilités que l'agresseur pourrait avoir en tête, que reste-t-il du côté de l'agressé : une décision de vengeance ? Une décision sans consultation, car le résultat favorable au front du refus ne ferait aucun doute. Aussi, pour ne pas en arriver à la vengeance, on en revient encore au mot clé, la crédibilité ; la crédibilité parce que la France fait Nation, parce que l'unité nationale face à toute forme de menace est une réalité. C'est cette unité qu'il faut reconstruire en se souvenant des propos du maréchal Lyautey : « *Rechercher ce qui unit, fuir ce qui divise* ». Pas de dissuasion sans crédibilité, pas de crédibilité sans unité.

Texte issu du dossier 27 du G2S [« Dissuader aujourd'hui ou comment prouver sa détermination »](#)

